



**Monsieur Jean Marc AYRAULT**  
**Premier Ministre**  
Hôtel Matignon  
57 rue de varenne  
75007 Paris

Paris le 15 novembre 2012

**Objet : Abrogation du dispositif « journée de carence »**

Monsieur le Premier Ministre,

Au moment de son instauration, toutes nos organisations syndicales ont dénoncé la mise en place d'une journée de carence pour les agents de la Fonction publique et en ont demandé le retrait.

Nos organisations syndicales réaffirment avec force que cette mesure pénalise les personnels contraints à congés maladie sur prescription médicale. Ils subissent, de fait, une baisse de leurs salaires comme s'ils étaient coupables d'être malades. De plus, nous dénonçons l'effet de cette mesure, notamment sur la santé et la sécurité des agents. En effet, nous constatons déjà que des agents renoncent à utiliser leurs congés maladie en raison de cette « ponction » sur salaire.

En son temps, la journée de carence a été jugée par beaucoup, y compris au sein de la majorité présidentielle, comme injuste et inefficace et relevant davantage de la seule volonté de stigmatiser toujours plus les agents de la Fonction publique.

Aujourd'hui, les agents ne comprennent pas pourquoi cette disposition législative n'est pas abrogée.

Monsieur le Premier ministre, cette mesure met véritablement en cause la santé des agents dont vous avez la responsabilité.

C'est pour cela que nos organisations considèrent qu'il faut plutôt agir sur les conditions de travail et le renforcement de la médecine de prévention, notamment dans le cadre des CHSCT

Nous nous sommes adressés en ce sens à la Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique le 17 septembre dernier.

Nos organisations espèrent maintenant une réponse rapide de votre part et vous prient de bien vouloir croire, Monsieur le Premier Ministre, en leurs salutations respectueuses.

**Pour les organisations syndicales**  
**Bernadette Groison**